



Renouvellement de titre de séjour

Par **Virusmaster**, le **10/01/2023** à **06:25**

Bonjour à tous , je suis étudiant étranger en master 2 je réside sur Lyon et mon école se trouve à Pau et offre des cours en presenciels comme en distanciels, lors de mon renouvellement on me demande de justifier le fait que je suis à lyon alors que j'avais mentionné que mon école donne des cours en distanciels , lors de ma venue j'ai été hébergé par ma belle sœur et finalement je suis resté à Lyon vu que pour assister au cours en presenciels il me fallait être vacciner choses que je n'ai pas jusqu'aujourd'hui, et là-bas à Pau je ne connais personne qui peut m'héberger j'ai du mal à trouver un logement vu que je ne travail pas , donc pour l'année 2022 2023 j'ai fait ma demande de renouvellement en mentinant que je suis à lyon toujours et je dois le justifier. Que dois-je faire et comment procéder si vous pouvez m'aider